

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS) MADAGASCAR

1. Introduction

L'Institut National de la Statistique (INSTAT), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par décret en 1998, et placé sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget constitue le noyau central du système statistique national.

L'INSTAT a pour missions concevoir, de collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Il est chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes et le suivi des indicateurs macroéconomiques tels que le taux de croissance et le taux d'inflation, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, il est chargé d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Le SSN est composé des Ministères sectoriels et des institutions et organismes du secteur public centralisé et décentralisé dont l'activité statistique est significative pour les divers domaines de vie économique, sociale et environnementale à Madagascar.

Les activités statistiques à Madagascar sont régies par les textes suivants :

- le décret n° 89/016 du 18 janvier 1989 portant création du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique (CCISE) ;
- l'arrêté n° 1344/89 du 10 mars 1989 portant création d'une Commission «données statistiques» au sein du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique ;
- l'arrêté n° 1345/89 du 10 mars 1989 portant création d'une Commission «cohérence globale» au sein du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique.

La coordination générale du système statistique national est confiée au Comité de coordination de l'Information Statistique et Economique (CCISE) dont l'INSTAT assure le secrétariat. Le CCISE n'est pas encore opérationnel malgré les efforts d'application qui ont été effectués en 2000 et 2001. Le CCISE reste encore au seul niveau de décret.

2. Généralité et contexte

Le plan d'Action de Marrakech pour la statistique vise à ce qu'en 2006, chaque pays à bas revenu ait : « internalisé la planification stratégique de son système statistique et élaboré une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) ».

Le SNDS constitue le Cadre de cohérence pour le renforcement des capacités statistiques et l'intégration des appuis extérieurs.

- SNDS et les défis de développement de Madagascar

La nécessité d'améliorer le système national de statistique fut renforcé par la prise de conscience au niveau de l'Etat et de la société dans la mise en œuvre du DSRP adopté en juillet 2003 de la nécessité absolue de disposer de données statistiques plus fréquentes couvrant tous les domaines, plus diversifiées, de meilleure qualité et diffusées à temps. Cette nécessité de développement du système national de statistique a été soulevé par les besoins des récentes réformes de la gestion des finances publiques par l'adoption du budget programme nécessitant un outil de programmation performant et un suivi évaluation permanente, l'avancé de la décentralisation marqué par la mise en place des 22 régions et l'apparition de la nouvelle « vision Madagascar naturellement.

De plus, les autres enjeux économique et social auxquels Madagascar sont confrontés dans le cadre de ses engagements internationaux et régionaux tels que l'intégration de Madagascar à la SADC, l'atteinte des Objectifs du Millénaire de Développement (OMD)» sont autant de facteurs que le système national de la statique devra prendre en compte.

- Importance de la SNDS

La multiplicité des services de productions et de responsabilité institutionnelles des programmes de renforcement du système et le manque de coordination conduit à des manques d'une vision claire et de stratégie de développement du système de statistique national. Le SNDS constitue le document national dans son contenu et sa conduite, de planification stratégique et constitue le cadre de références pour les actions de renforcement des capacités statistiques.

Le SNDS sera élaboré ainsi selon les principes clés suivantes :

- Participation : le document sera élaboré de manière globale et participative ;
- Cohérence : axée sur la demande et intégrée aux processus de développement du pays
- Couverture : évalue tous les secteurs de la statistique et les besoins des utilisateurs, détermine une vision et une stratégie pour la statistique nationale.
- Intégration du système : établit un programme intégré d'activité statistique.

3. Les développements récents du système national de statistiques (Brève évaluation du système national)

3.1 En matière de production

- Statistiques économiques
 - Informations macroéconomiques : comptes nationaux et analyse de conjoncture
 - Informations sectorielles : industries, agricultures, pêche, mines, transport, tourisme, IPC / IPG, IPI (Indice de Production Industrielle), Fichiers des Etablissements, [statistiques financières](#), [statistiques commerce extérieurs](#), [patrimoines](#)
- Statistiques sociales
 - Emploi
 - Pauvreté

- Santé
- Education
- Démographie
- Autres conditions de vie
- Statistiques environnementales
 - Forêt / biodiversité
 - Pollution
 - Comptabilité environnementale

3.2 En matière de coordination

La loi sur la Coordination des Informations Statistiques et Economiques (CCISE) , organisme chargé de la coordination de la méthodologie de la collecte des données statistiques, l'harmonisation des nomenclatures et des concepts et l'approbation des diverses enquêtes statistiques organisées par les services de l'Administration, existe et est caduque. Ce rôle a été mis en veilleuse puisque trop souvent chaque département ministériel exécute des opérations statistiques suivant des méthodologies dictées par des assistances techniques extérieures. Ces assistances répondent beaucoup plus aux contraintes et aux besoins des bailleurs de fonds qu'au souci de coordination nationale. Souvent les opérations ou les publications ne respectent pas la règle de l'art: non transparence des méthodologies utilisées par les producteurs (échantillonnage des collectes, traitement des données).

La coordination de fait existe à travers la célébration de la Journée Africaine de la Statistique (JAS), le suivi de la mise en œuvre du DSRP, la conception du tableau de Bord Social (TBS) et la coopération sectorielle. En effet, le JAS est une opportunité de montrer l'existence de coordination entre les producteurs de statistiques. Le DSRP offre à l'INSTAT l'occasion de coordonner avec les ministères et le Secrétariat Technique à l'Ajustement (STA) la production d'indicateurs de pauvreté. Initié par le PNUD, le TBS résume les indicateurs clés macroéconomiques, sectoriels et sociaux.

3.3 En matière de diffusion

- Accessibilité des informations
 - Un accès limité aux données et insuffisance de diffusion des statistiques
 - Une faible culture statistique
 - Publication
 - Site web
 - Format électronique
 - périodicité
- Satisfaction de la demande
 - *l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,*
 - *l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données malgré les progrès réalisés entre 1994 et 2002;*

3.4. Les grands défis du système national de statistiques

- Amélioration cadre institutionnelle : mise à jour des lois/ textes législatifs et réglementaires
- La coordination du système de statistiques nationales
 - Normalisation technique
 - Coordination des agences productrices

- Synergie activités
- Exploitation sous produit des administrations (état civil, carte grise, etc.....) centrale de bilans fiscalité, statistiques commerce extérieurs (douanières, SGS, etc...) (accessibilité, mise à jour)
- Dimensions régionale et internationale
- Analyse économique
- *Ressources humaines*
 - Besoins statisticiens de haut niveau (ISE – ITS- Démographe)
 - Carde intermédiaires
 - Recyclage
- Promouvoir la culture statistique, l'utilisation et l'importance des données statistiques

4 Vers l'élaboration d'une SNDS

4.1 Objectifs général

Formuler une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) en conformité avec les Objectifs de développement de Madagascar.

4.2 Objectifs spécifiques

- Mettre à jour le cadre institutionnel / loi statistique
- Etablir les mécanismes de coordination du système statistique national
- Améliorer la qualité et le système de production statistique nationale et régionale (plan de statistique national et régional, plan statistique sectoriel)
- Renforcer la qualité des ressources humaines / Concevoir une stratégie de formation des cadres statisticiens pour faire face aux besoins de la modernisation ;
- Améliorer l'accès et la diffusion des informations statistiques pour mieux satisfaire la demande
- Renforcer l'analyse et la valorisation des données statistiques
- Promouvoir la culture statistique, l'utilisation et l'importance des données statistiques

4.3 Résultats attendus

Phases	Résultats
Engagement	Mise en place du comité restreint de finalisation du projet FR, co-présidé par INSTAT-STA Mise en place de la structure élargie chargée d'élaborer la SNDS, coprésidé par INSTAT-STA
Feuille de route	Le document de feuille de route Accord de validation de la Feuille de route par Comité
Diagnostic et vision	- Documents sur le diagnostic et évaluation du système national de statistique - un tableau synoptique des points forts et des points faibles à partir d'évaluation - Document de définition de la vision et des options stratégiques
Stratégies	Document de stratégies validés
Plan d'action	Les plans d'actions validés

	Chronogramme de travail Mécanisme de suivi et évaluation
Mise en oeuvre	Satisfaction de la demande et bonne ccoordination

4.4 Modalités d'organisation

4.4.1 Les étapes

La définition de la Stratégie Nationale de développement de la Statistique (SNDS) se fera par étapes et de manière participative. Le processus est dicté par le principe de participation de toutes les parties prenantes dans le système national : producteurs, utilisateurs, bailleurs de fonds.

Six phase dont identifiées :

Phase 0 : L'Engagement

Phase 1 : La feuille de route

Phase 2 : Le diagnostic, évaluation et la vision stratégique

Phase 3 : Les stratégies

Phase 4 : Les Plans d'action

Phase 5 : Mise en œuvre et suivi

Phase	Objectifs	Activités à réaliser	Modalité de travail	Acteurs clés
Phase 0 : Engagement	Mise en place des structures de gestion de la rédaction de la SNDS Démarches de sensibilisation auprès des autorités politiques afin d'obtenir la validation et l'engagement pour lancer le processus de la SNDS	1. Mise en place du comité restreint de finalisation du projet FR, co-présidé par INSTAT-STA 2. Mise en place de la structure élargie chargée d'élaborer la SNDS, co-présidé par INSTAT-STA	Participation à des ateliers régionaux Activité de sensibilisation auprès des acteurs clés Réunions avec les autorités politiques	INSTAT STA
Phase 1 : La feuille de route	Formulation de la feuille de route décrivant le processus d'élaboration du SNDS	1. Rédaction de la feuille route 2. Validation du document de feuille de route	- Revue documentaire - Consultation des acteurs clés - Atelier de validation	Comité restreint de finalisation du projet de FR
Phase 2 : Le diagnostic, évaluation et la vision stratégique	Faire une analyse diagnostique de l'état actuel du système national de statistique et identifier les grands défis pour les années à venir	1. Réaliser des études thématiques	Engagement des consultants techniques spécialisés Atelier de concertation nationale Atelier thématique	Comité restreint Comité élargi Secrétariat Paris 21
Phase 3 : Les stratégies	Définition des stratégies d'amélioration basées sur les résultats de la phase 2	Rédaction de la stratégie Atelier de concertation Atelier de validation	Engagement des consultants techniques spécialisés Atelier de concertation nationale Atelier thématique	Comité restreint Comité élargi Secrétariat Paris 21
Phase 4 : Le Plan d'action	Programmer les actions détaillées avec le calendrier et la charte de responsabilité des acteurs	Rédaction du Plan d'Action	Engagement des consultants techniques spécialisés Atelier de validation des plans d'actions	Comité restreint Comité élargi Secrétariat Paris 21
Phase 5 :	Mise en œuvre de la stratégie			

Mise en œuvre et suivi				
-------------------------------	--	--	--	--

L'ensemble du processus est piloté par le comité INSTAT-STA

4.4.2 Organisation

La répartition des rôles entre les différents acteurs, y compris les partenaires extérieurs :

- i. Le maître d'ouvrage : Cellule technique du DSRP
- ii. Le maître d'œuvre : STA-INSTAT
- iii. Les conseillers : experts locaux et internationaux
- iv. Les bénéficiaires et parties prenantes : le Gouvernement, tous les secteurs, les bailleurs, secteur privé et société civile

Le comité élargi

Le comité élargi comprendrait des représentants des principaux services producteurs de statistiques, les utilisateurs et les partenaires techniques et financiers, et une équipe technique comprenant des consultants pour des appuis ponctuels rémunérés par des fonds de coopération internationale.

Fonction principale du comité

- Diriger le processus (convocation, coordination, organisation, supervision)
- Elaborer les documents de base (diagnostic)
- Coordonner les activités de concertation
- Alimenter le processus (expériences, orientation, enrichissements des documents)
- Validation

Rédaction

Le processus aura besoin d'experts nationaux et internationaux dans le domaine de l'évaluation de systèmes statistiques, dans la planification stratégique et de l'organisation, les diffusions et les techniques de productions statistiques, la qualité et norme statistique

Les principaux acteurs

- Comité restreint
- Comité élargi
- Groupe technique / thématique forme par les partenaires techniques et financiers
- Secrétariat Paris 21
- Consultants

4.4.3 Chronogramme

Phases	1 ^{er} semestre 2005	2 ^{ème} semestre 2005	1 ^{er} semestre 2006	2 ^{ème} semestre 2006	2007- 2011
Phase 0 : Engagement	Mai 2005				
Phase 1 : Feuille de route	30 juin 2005				

Phase 2 : Diagnostic et vision		XXXX			
Phase 3 : Stratégies		XXX			
Phase 4 : Plan d'action			XXX		
Phase 5 : Mise en oeuvre				XXX	XXXX

4.4.2 Ressources

Pour la réalisation des différentes phases de l'ensemble du processus, les services et les moyens nécessaires identifiés sont les suivants :

- Les moyens nécessaires
 - Secrétariat / logistique
 - Assistance technique : consultants nationaux / internationaux : services de consultants spécialisés dans l'évaluation de systèmes statistiques, dans la planification stratégique et de l'organisation, les diffusions et les techniques de productions statistiques, la qualité et norme statistique. Ils seront appuyés par un groupe technique formé par les techniciens de l'INSTAT et les principaux services producteurs d'informations et d'utilisateurs d'informations statistique ;
 - Equipement informatique et logiciel nécessaire à l'équipe technique durant le processus
 - Impression et diffusion rapports
 - Fournitures et fonctionnement de bureau et compris les dépenses relatives au fonctionnement du comité de suivi et de supervision ;
 - Tenue d'ateliers / Réunion pour enrichir le processus et valider les documents de diagnostic de stratégie et plan d'actions : 2 atelier national, 5 atelier thématique et 3 au niveau régional ;
 - Services de photocopies pour reproduction des documents et matériel d'appui des réunions, formation et atelier ;
 - Formation pour renforcer les capacités des techniciens de l'INSTAT ou autres à diriger le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la SNDS . Les formations préalablement identifiées concernent la diffusion, l'analyse et la qualité des données
 - Ressources financières pour l'élaboration de matériels de plaidoyer. Les supports seront utilisés lors des activités qui seront organisées en vue de sensibiliser les différents acteurs à l'importance de la production statistique pour la prise de décision, au besoin de développement de la culture statistique, du besoin de l'amélioration du système statistique national ;
 - Voyages pour des échanges avec d'autres pays et de mener des actions de plaidoyer au niveau des régional ou international.

Afin d'assurer les ressources nécessaires, un appui de la coopération internationale sera nécessaire. Cet appui est entendu dans la mise à disposition d'expertises internationales, la formation et dans l'appui couvrant les dépenses de consultants et d'experts, l'organisation des ateliers, réunions et séminaires ainsi que les autres dépenses liées au processus.

Sur un budget total de US\$ 233 590 (deux cent trente trois mille cinq cent quatre vingt dix dollars), la contribution du gouvernement malgache s'élève à US\$ 22 000 (vingt deux mille

dollars). Outre la contribution financière, le personnel professionnel national soutiendra également les tâches correspondant à la conduite, supervision, orientation, validation, amendements et suivi évaluation du processus.

- Le budget

**Estimation de ressources
SNDS - Madagascar**

Phases	Apport (US\$)		Total (US\$)
	Externe	National	
Formation	20 000	6000	26 000
Consultants nationaux	69 040		69 040
Consultant international	33 000		33 000
Impression et diffusion des documents	7 000		7 000
Diffusion et sensibilisation	20 000		20 000
Organisation réunion et atelier*	40 550	6000	46 550
Equipement	5 000		5 000
Personnel technique	5 000		5 000
Bureau et fonctionnement comité		10000	10 000
Voyage	12000		12000
Total	211 590	22 000	233 590

* y compris le salaire d'un expert chargé de la coordination pendant 11 mois en raison de US\$ 2000 par mois.

Référence bibliographique :

Rakotomalala A., J.G Randrianarison, Fév 2005 : « Etude sur la coordination statistique à Madagascar ». DAP1/PNUD

INSTAT, Novembre 2004 : « Etat des lieux du système d'informations au niveau de l'INSTAT ».

INSTAT / DRID Enquête sur l'Etat des lieux des informations statistiques et économique au niveau des entités membres du C.C.I.S.E.

J. Razafindravonona, 2002: « Plan directeur de développement de l'INSTAT »

Paris 21 : Guide d'élaboration de SNDS

Paris 21 : guide d'élaboration feuille de Route